



**PIA**  
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ATTRIBUTION  
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 315 du jeudi 23 novembre 2023 / Prix : 250 F CFA

ARRESTATION DES CONFRÈRES LOÏC LAWSON ET ANANI SOSSOU P.3

## Le président de l'UPF à Lomé

- Point des discussions avec les autorités togolaises
- Rencontres avec toutes les parties
- Madiambal Diagne dans une démarche de conciliation
- « Je suis venu travailler dans le sens de leur libération »



### MEDIAS & TIC P.3

Intelligence Artificielle : Le CONIIA outille le CONAPP



### AFIS 2023 P.5

CBI TOGO : Le DG Alassane Kaboré parle des retombées



10 ans

à votre service.  
Merci pour votre confiance !



L'Information !!!

**10**  
**ans**  
à votre service,  
**Merci** pour  
votre **confiance** !



ARRESTATION DES CONFRÈRES LOÏC LAWSON ET ANANI SOSSOU

# Le président de l'UPF à Lomé

Le président de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), Madiambal Diagne, est à Lomé depuis quelques jours, suite à l'arrestation des confrères Loïc Lawson, président de la section togolaise de l'UPF et Anani Sossou. Face à la presse hier mercredi 22 novembre, il a fait le point de sa mission, des rencontres et démarches effectuées pour leur libération.

Nicolas EDORH

« Votre présence aussi massive dénote d'un intérêt réel pour la question qui nous occupe aujourd'hui et ça montre aussi la vitalité de la presse togolaise. C'est l'occasion de vous encourager dans l'exercice d'une profession noble, contraignante, mais aussi qui parfois peut nous valoir des satisfactions mais de nombreux déboires comme c'est le cas aujourd'hui pour nos confrères Loïc Lawson et Anani Sossou », a déclaré Madiambal Diagne en guise d'introduction. « Je suis à Lomé depuis 72h, au titre de président de l'UPF pour apporter notre soutien, notre solidarité aux médias togolais, mais aussi et en particulier à nos confrères en prison. Nous voulons saisir également cette opportunité pour explorer les pistes, voies et moyens d'aider à une solution heureuse pour que nos confrères puissent recouvrer la liberté », a-t-il ajouté.

Le président de l'Union internationale de la presse francophone raconte qu'à son arrivée à Lomé, il a eu l'occasion de rencontrer les confrères en détention. « L'administration pénitentiaire a été ouverte d'esprit et m'a permis de discuter avec eux

très librement. C'est l'occasion de saluer cette situation certes normale, mais qui n'est pas courante ou évidente dans un contexte où les journalistes ont été arrêtés parce qu'ils ont maille à partir avec une autorité gouvernementale. Ça a été une belle surprise pour moi de les rencontrer librement et d'échanger à bâtons rompus avec eux sur leur situation et leurs conditions de détention. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'ils sont en bonne santé, qu'ils gardent le moral, qu'ils sont dans des conditions qui respectent leur dignité, qu'ils font l'objet d'un traitement convenable, même si la prison n'est jamais aisée et on ne le souhaite même pas à son pire ennemi. Ils gardent confiance », a indiqué Madiambal Diagne. Démarches et rencontres dans le sens de l'apaisement

Selon le président de l'UPF qui a également échangé avec les familles et proches des confrères en détention, le séjour à Lomé lui a permis d'entreprendre des démarches auprès des autorités togolaises. « J'ai considéré qu'il était important d'aller dans le sens du dialogue, de la persuasion pour faire baisser la tension,



calmer les esprits, parce que la finalité de cette démarche, c'est d'obtenir la liberté de nos confrères. J'ai rencontré les autorités togolaises la fleur au fusil dans le sens où arrêter des journalistes peut constituer un anachronisme. Je ne suis pas dans une logique de combat ou d'épreuve de force ou de bras de fer. Je ne suis pas dans une logique de dénonciation tous azimuts. L'UPF n'a pas cette posture, encore moins cette vocation. Ce qui est important, c'est qu'il y a une situation que nous trouvons anormale et nous faisons en sorte d'aider pour que les journalistes puissent être libérés », a affirmé Madiambal Diagne.

Il a précisé devant la presse, qu'avant même de venir à Lomé, il a eu des échanges très encourageants et rassurants avec Madame le Ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, qui s'est beaucoup investie pour essayer de rapprocher les différentes parties. « J'ai parlé avec le président de la HAAC qui a manifesté la même volonté

d'aider à aplanir les divergences ou les incompréhensions. J'ai rencontré à mon arrivée à Lomé la ministre de la Communication, le ministre de la Justice, le ministre d'Etat, ministre de l'Urbanisme qui est le plaignant. J'ai discuté avec les avocats de nos confrères et le conseil de la partie civile. J'ai eu des discussions très franches, très cordiales, très courtoises et très ouvertes. Ce que j'en retiens, c'est que, de part et d'autre, il y a une volonté de dépassement, d'apaisement qu'il faut encourager et conforter. Nous osons espérer que ces discussions pourront aboutir à la relaxation de nos amis. Je crois que c'est le plus important à l'heure actuelle », a-t-il fait noter. « Le ministre d'Etat Adédzé a montré sa bonne ouverture, sa volonté. Ses collègues du gouvernement l'ont relayé dans cette dynamique de facilitation. Nos amis en détention souhaitent retrouver leurs familles. Les discussions que j'ai eues, sont fructueuses, encourageantes, pour toutes les parties. Je ne veux pas rentrer dans les détails des péripéties de cette procédure judiciaire, mais nous gardons un espoir encore plus grand de voir très rapidement nos confrères sortir de prison. Je pense que c'est un message que je tiens à délivrer dans le sens où nous pensons que les autorités togolaises ne nous ont pas habitués à des situations du genre. Le principe, c'est la liberté à tout point de vue, le professionnalisme et le sens de responsabilité de part et d'autre », a laissé entendre

Madiambal Diagne.

« J'ai pu compter sur des relations personnelles avec les autorités togolaises. Nous avons vraiment des relations anciennes avec le Togo, confortées et renforcées par le Président Faure Gnassingbé. J'ai aussi senti auprès des autorités togolaises une volonté de collaboration avec des organisations comme l'UPF, dans le sens du renforcement des capacités des médias togolais, mieux encadrer le secteur des médias, du point de vue législatif, réglementaire et économique. Des idées sont en gestation et je peux vous assurer que l'UPF répondra favorablement à toute attente allant dans le sens d'améliorer le secteur des médias et l'environnement dans lequel évoluent des journalistes », a fait savoir le président de l'UPF.

« Je suis venu pour une démarche de conciliation, de paix. Je suis venu regretter l'arrestation de nos confrères. Je suis venu travailler dans le sens de leur libération immédiate. Je peux encore témoigner la bonne volonté et l'écoute que j'ai pu constater auprès de mes différents interlocuteurs. Toutes les parties veulent œuvrer pour qu'une solution soit trouvée à cette situation que nous regrettons tous », a-t-il conclu. L'UPF est l'une des plus vieilles organisations de la presse francophone, avec 70 ans d'existence. Elle s'apprête à organiser l'année prochaine à Dakar, les 50èmes assises de la presse francophone.

MÉDIAS ET TIC

## Intelligence Artificielle : Le CONIIA outille le CONAPP

Le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA), en collaboration avec le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), a formé les 17 et 18 novembre 2023 à Lomé, des patrons de presse sur l'intelligence artificielle. L'objectif est de permettre aux professionnels des médias de mieux connaître le sujet et le mettre en pratique dans l'exercice de leurs fonctions.

Charles YAO

Cette rencontre, organisée en prélude à un dîner de presse de lancement de la Semaine de l'Intelligence Artificielle (SIA), a été une occasion pour des patrons de presse de s'imprégner de l'intelligence artificielle. « L'Intelligence Artificielle est au service du journalisme et les hommes de média doivent maîtriser cet outil pour passer moins de temps à rédiger leurs papiers ou articles. L'Intelligence Artificielle est un

outil nouveau. C'est également l'avenir et on ne peut pas exercer notre métier aujourd'hui avec tous les défis sans utiliser l'IA. Aujourd'hui, le monde a changé. On ne fera plus le même boulot de la même façon comme le faisaient nos aïeux. Soit, on maîtrise ces outils, soit, on disparaît. Tous les métiers peuvent utiliser l'IA pour vérifier les informations. Tous les métiers peuvent utiliser l'IA pour vérifier les informations



», a laissé entendre Jérôme Ribiero, président de Human AI.

L'Intelligence Artificielle est un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Son but est de permettre à des ordinateurs

de penser et d'agir comme des êtres humains. Pour y parvenir, trois composantes sont nécessaires : des systèmes informatiques, des données avec des systèmes de gestion, des algorithmes d'IA avancés, notamment les codes.

Pour se rapprocher le plus possible du comportement humain, l'Intelligence Artificielle a besoin d'une

quantité de données et d'une capacité de traitement élevées. « L'un des objectifs du nouveau bureau du CONAPP, c'est de passer à la digitalisation de nos médias, parce que l'environnement nous l'impose. L'Intelligence Artificielle est un outil incontournable qui s'utilise déjà aujourd'hui et selon bon nombre de spécialistes, c'est également l'avenir. Nous avons pensé nous rapprocher du Conseil International de l'Intelligence Artificielle pour qu'il nous donne cette opportunité de mieux découvrir cet outil et de voir comment en tant que journalistes, nous pouvons l'utiliser pour améliorer notre travail et mieux satisfaire notre public », a déclaré Germain Pouli, président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP).

## AGRICULTURE

# Les producteurs africains de coton en conclave à Lomé

L'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) a ouvert lundi dernier 21 novembre 2023 à Lomé, un atelier bilan de production cotonnière de la campagne 2022-2023. Cette rencontre va permettre de passer au peigne fin la campagne en question, analyser la campagne 2023-2024 et partager les informations sur les mécanismes du prix de vente de la fibre de coton sur le marché international.

Charles YAO

La filière cotonnière contribue à la croissance de l'économie dans plusieurs pays du continent. Ainsi, pendant ces quatre jours, les acteurs vont faire une analyse succincte de la campagne de production 2022-2023 par pays en identifiant les succès, les échecs, les potentialités et les obstacles, en vue d'améliorer la productivité du coton au champ et d'autre part, d'apprécier les méthodologies de formation du prix de vente de la fibre de coton et de ses différentes variations pour aboutir au prix moyen annuel de vente.

« Les producteurs de coton sont confrontés à plusieurs difficultés qui diffèrent d'un pays à l'autre selon l'organisation de la filière au niveau de chaque plateforme nationale. Face à ces nombreuses difficultés, il est indispensable de renforcer la collaboration, le partage d'informations et le partenariat entre les producteurs, traiter les questions et les priorités de la filière au niveau de chaque pays », a expliqué Koussouwè Kouroufeï, président du Conseil d'Administration de l'AProCA et président de la Fédération Nationale des Groupements des Producteurs de Coton (FNGPC COOP-CA). Plusieurs acteurs de

différents pays participent à cette rencontre notamment, les producteurs de coton du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de la Guinée, du Sénégal, du Cameroun et bien évidemment du Togo.

Portée sur les fonds baptismaux en 2004 à Cotonou en République du Bénin, l'Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA) compte à ce jour 15 pays membres. Elle s'est donnée pour mission de défendre les positions et porter les propositions des producteurs africains dans les instances régionales et internationales où la question du coton est discutée. L'AProCA accompagne les plateformes dans leur représentativité et le renforcement des capacités des responsables pour l'exercice de représentation et de défense des intérêts des producteurs. Elle appuie les plateformes à influencer les réformes de la filière cotonnière, afin de prendre en compte l'intérêt des producteurs. Elle se fait le devoir de suivre, capitaliser et diffuser les expériences et les informations pertinentes entre les membres à travers un système fonctionnel de circulation de l'information.



Le leitmotiv de l'AProCA est de promouvoir l'amélioration de la productivité et de la qualité du coton africain en vue de maintenir sa compétitivité. Dans cette optique, l'AProCA est déterminée à aider les plateformes nationales à réaliser le travail de représentation et de défense des intérêts à l'échelle nationale. Sa vision est de faire des producteurs de coton africains, des acteurs vivant décemment d'une production cotonnière compétitive et durable, regroupés au sein des organisations nationales et régionales bien gérées et assurant efficacement la défense de leurs intérêts aux niveaux national, régional et international.

L'AProCA est constituée de structures nationales regroupant l'ensemble des producteurs de coton à l'échelle d'un pays. Sont membres de cette institution à ce jour, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, l'Ouganda, le Sénégal, le Tchad, le Togo et la Zambie.

## Les actions de l'AProCA

Depuis sa création, l'association intervient dans la mise en œuvre des actions au profit des cotonculteurs de tous les pays membre de l'association, le plaidoyer contre les subventions américaines sur le coton lors des sommets de l'OMC (CANCUN, Hong-Kong). Ces actions ont conduit à la constitution d'un bloc de pays appelé C4 (Bénin, Burkina, Mali et Tchad). Le plaidoyer a été mené conjointement avec l'Association Cotonnière Africaine qui regroupe des sociétés cotonnières.

Elle a également contribué à l'élaboration et la diffusion de la charte qualité du coton africain, en collaboration avec l'Association Cotonnière Africaine. De 2011 à 2014, l'AProCA a procédé à la formation continue de 160 élus et techniciens des organisations de producteurs de coton, 100 cadres dirigeants des sociétés cotonnières, 23 enseignants et chercheurs des universités africaines. Sur financement de l'Agence Française de Développement

(AFD), il a été mis en œuvre le Projet de développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest.

Avec l'appui de Solidaridad, un autre projet d'envergure dénommé Better Cotton Initiative (BCI) a été initié et piloté au Mali et au Sénégal. Des résultats probants ont été enregistrés de 2010 à nos jours. Il s'agit entre autres des formations à l'endroit de plus de 60 000 producteurs sur les principes et critères de production Better Cotton.

Ceci a permis de produire de plus 200 000 tonnes de coton graine BCI. On note également dans ce registre, une formation à l'intention de plus 3 500 femmes productrices de coton sur les techniques d'amélioration de la qualité du coton et sur le leadership. L'Union Européenne, de son côté, soutient le Projet de Diffusion de la Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD).

De 2025 à 2026, ce projet a permis de former 50 facilitateurs producteurs en techniques GIPD, installation de 36 CEP (champs-écoles des producteurs). 550 producteurs ont aussi bénéficié d'une formation consacrée aux techniques GIPD. Il a été mis en place un réseau de facilitateurs producteurs en GIPD dans les six pays du projet et la création d'un Réseau Africain des facilitateurs producteurs en GIPD coton (RAF-GIPD).

## BRUSSELS AIRLINES

# Préavis de grève des pilotes à partir du 11 décembre

Les pilotes de Brussels Airlines ont embrayé le pas au personnel de cabine, leur front commun syndical ayant déposé aussi un préavis de grève à partir du 11 décembre 2023.

« Les pilotes ont l'intention de faire grève si un certain nombre de problèmes ne sont pas résolus », a expliqué Jolinde Defieuw du syndicat ACV Puls, cité par l'agence Belga. « Cela concerne principalement la charge de travail et le manque de repos. »

La semaine dernière, les syndicats représentant le personnel de cabine a déposé un préavis de grève à durée illimitée, et couvrant les actions à partir du 23 novembre. Selon le syndicat chrétien flamand,

le planning des actions n'est pas encore arrêté mais les vacances de fin d'année seront vraisemblablement visées.

Les principales revendications des hôtesses et stewards portent sur les points suivants : « non-respect des CCT signées (notamment celle concernant les conditions d'accès à la fonction de purser-chef de cabine) ; refus de discuter de l'élaboration d'un règlement de travail révision des conditions de travail en fonction de la situation actuelle de la compagnie ;



les conditions de logement sécuritaires et sanitaires lors d'escales ; non-respect de la loi fédérale concernant le droit à la déconnexion ; volonté de passer outre la représentation syndicale dans la prise de décision

concernant les conditions de travail du personnel ». En réaction, Brussels Airlines se dit surprise de certaines demandes des syndicats, qui selon elle, n'ont pas été discutées lors des

précédentes réunions. Elle s'engage également dans son communiqué à coopérer de manière constructive avec les partenaires sociaux afin de trouver des solutions pour le long terme « tout en gardant un œil attentif sur le marché actuel très difficile et compétitif, tout en gardant notre position de coûts sous contrôle ».

La direction de Brussels Airlines et les syndicats des personnels navigants, tant des hôtesses et stewards que des pilotes, doivent se retrouver fin novembre pour essayer de relancer un dialogue et éviter une grève pendant la période de pointe des fêtes de fin d'année.

AFIS 2023

# CBI TOGO : Le DG Alassane Kaboré parle des retombées

**Au rang des établissements bancaires qui ont pris part au sommet sur l'industrie financière en Afrique (AFIS 2023), figure en bonne place Coris Bank International Togo. Le Directeur Général de cette institution, Alassane Kaboré, n'a pas manqué de livrer ses impressions à l'issue de ce sommet.**

Au terme de l'édition 2023 du Sommet de l'Industrie Financière Africaine – AFIS à Lomé qui a vu la présence d'éminents leaders de la communauté financière africaine, près de 1000 décideurs du secteur financier venus de toute l'Afrique et d'ailleurs, ont souligné la détermination collective à relever les défis communs pour stimuler la relance économique du continent et favoriser le développement d'une industrie financière compétitive, innovante, inclusive et durable.

Pendant deux jours, les discussions entre banquiers, assureurs, fintech, ministres,

gouverneurs de banque centrale et dirigeants d'autorité de régulation ont couvert divers sujets tels que les marchés de capitaux, le mobile money, la finance climatique et la tokenisation. L'un des bénéficiaires des fruits de ses assises n'est autre que Coris Bank International Togo.

« C'est une grande satisfaction pour nous cette édition d'AFIS. Je pèse mes mots quand je dis satisfaction totale, parce que AFIS nous offre la possibilité de nous rencontrer et de construire des partenariats. Comme on le dit souvent, on ne peut pas faire tout seul. Et aussi j'ai l'habitude de dire que le chiffre 1 est souvent trop petit pour réaliser



seul les grandes choses. Nous avons besoin de partenaires. Les services que nous offrons, derrière, il y a des partenaires qui nous aident à trouver des solutions et cette organisation d'AFIS, nous permet d'avoir ces partenaires et d'être en contact direct avec eux et d'envisager comment on peut améliorer les services que nous proposons à la population. Ces deux jours nous ont permis de rencontrer plusieurs personnes et nous pensons que dans les jours à venir, vous verrez

plus de rapidité, de réactivité et plus de solutions digitales pour la population », a déclaré Alassane Kaboré, Directeur Général de CBI Togo.

Il a également souligné le rôle que sa structure joue pour renforcer le partenariat public-privé. « Nous nous positionnons comme financier et nous accompagnons les privés qui ont des projets pour l'Etat. Si un privé a un projet de construction d'une école, d'une route et qu'il voudrait trouver les moyens financiers pour son projet, en attendant que l'Etat puisse trouver une solution pour le remboursement, nous sommes disponibles pour l'accompagner dans la recherche du financement pour lui permettre de réaliser les projets utiles à nos populations encore une fois de plus », a-t-il indiqué. Par ailleurs, Alassane Kaboré voit à travers ces rencontres, des perspectives heureuses pour sa structure. « De

bonnes perspectives, puisque nous avons d'ailleurs signé un partenariat à cette rencontre qui nous permettra de trouver des solutions pour rapprocher encore plus nos services digitaux des populations. Nous avons d'autres perspectives qui entreront à coup sûr dans l'intérêt de nos populations », a-t-il conclu.

CBI TOGO offre des produits et services bancaires dans le but d'améliorer la vie de la population. La gamme élargie de ses produits et services ne cesse de séduire la clientèle, en particulier les différents comptes d'épargne accessibles à toutes les bourses et des crédits à des taux très attractifs. Sa solution de monnaie électronique « Coris Money » est très en vogue actuellement sur le marché, surtout dans les universités togolaises.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

# La BOAD autorise de nouveaux engagements pour 117 milliards FCFA

**Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni en visioconférence, pour sa 138ème session ordinaire, sous la présidence de Serge Ekué, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD.**

Après avoir approuvé le procès-verbal de la 137ème réunion, tenue le 20 septembre 2023, à Abidjan (Côte d'Ivoire), l'agence Ecofin rapporte que le Conseil a examiné la note relative à la ré-accréditation de la Banque Ouest Africaine de Développement, comme entité d'implémentation du Fonds Vert pour le Climat, présentant le contexte, les résultats obtenus, la genèse du processus de ré-accréditation, et l'opérationnalisation de la ré-accréditation, pour la période 2024-2028.

Les administrateurs ont approuvé sept (7) nouvelles opérations pour un montant global de 117 milliards FCFA, portant à 816,9 milliards FCFA le total des engagements à date de la Banque pour l'année 2023 et à 8 034,3 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD, depuis le démarrage de ses activités opérationnelles, en 1976.

Les prêts approuvés

concernent le financement partiel des projets, ci-après :

- Mise en place de lignes de refinancement en faveur de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC), au Bénin. Le projet a pour objet la mise en place, en faveur de la BIIC, de lignes de refinancement visant à soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et à développer l'électrification solaire hors-réseau. Montant de l'opération : 15 milliards FCFA

- Mise en place d'un prêt subordonné en faveur de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), en Côte d'Ivoire. Ce prêt subordonné vise à doter l'institution de ressources stables, pouvant être assimilées à des fonds propres effectifs, au sens du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UEMOA. Montant de l'opération : 20 milliards FCFA

- Mise en place de lignes de refinancement en faveur de MANSA Bank, en Côte



d'Ivoire. L'objectif du projet est de mettre en place, à la faveur de Mansa Bank, des lignes de refinancement visant à soutenir les Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et à développer l'électrification solaire hors-réseau. Montant de l'opération : 15 milliards FCFA

- Mise en place d'un prêt pour le financement partiel du projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de production d'eau minérale et de boissons alcoolisées par la société Africaine de Boissons Alcoolisées (SABA) Ivoire SA, à Bonoua (Côte d'Ivoire). Montant de l'opération : 7 milliards FCFA

- Prêt pour le financement partiel du Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience dans la région des Savanes (PURS) en République Togolaise. En

phase avec la Feuille de Route Gouvernementale (FRG) 2020-2025, ce programme a pour objet (i) l'aménagement de 125 km de pistes rurales pour le désenclavement des localités de la région des Savanes, (ii) la réalisation d'infrastructures de base dans les localités concernées, par l'extension de réseaux d'électricité, l'adduction en eau potable, comprenant l'équipement de 302 forages en système de pompage en énergie solaire, l'appui à la transformation des produits agricoles à travers la construction de magasins équipés, (iii) le renforcement des services sociaux de base, tels que la santé, l'éducation, l'administration territoriale et la sécurité. Montant de l'opération : 30 milliards FCFA

- Prêt pour le financement partiel du projet d'acquisition d'actions de DUBAI PORT WORLD (DPW) DAKAR et de renforcement des moyens d'intervention de la Société Nouvelle pour le Transit (SNTT) SA, en République du Sénégal). Le projet a pour objet (i) l'acquisition d'actions de Dubai Port World (DPW) Dakar SA, (ii) la construction de plateformes logistiques, visant à capter le flux de marchandises et

de conteneurs des activités de la SNTT, permettant de décongestionner le Port Autonome de Dakar, et (iii) l'acquisition de matériels de manutention pour l'exploitation des infrastructures. Montant de l'opération : 20 milliards FCFA

- Prêt pour le financement partiel du Projet d'Implantation d'une Acierie par la Société Côte d'Ivoire SIDERURGIE (CIS) SA, à Abidjan (Côte d'Ivoire). Le projet contribuera à l'amélioration de l'accès au fer à béton et au fil machine, pour le secteur des bâtiments et des travaux publics en Côte d'Ivoire, et spécifiquement, à produire et à commercialiser plusieurs milliers de tonnes de ces produits par an. Montant de l'opération : 10 milliards FCFA

En clôturant les travaux, le Président Serge Ekué a remercié, l'ensemble des administrateurs pour leur engagement constant et leurs attentions répétées, particulièrement, en cette cinquième (5ème) session du Conseil d'Administration de la Banque de l'année, marquant l'entrée de la BOAD dans un nouveau cinquantenaire.

## BURKINA FASO

# Guillaume Soro reçu à Ouagadougou par le chef de la transition

Après Niamey, Guillaume Soro a été reçu mardi à Ouagadougou, au Burkina Faso, par le capitaine Ibrahim Traoré. Condamné en son absence à la prison à vie pour « atteinte à la sûreté de l'État », Guillaume Soro vit en exil depuis quatre ans.

L'ancien Premier ministre et ex-président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro est arrivé à Ouagadougou à la mi-journée, à bord d'un vol militaire, précise RFI. Costume beige taillé sur mesure, le leader du mouvement Générations et Peuples Solidaires (GPS) a été reçu en audience par le président de la Transition, le capitaine Ibrahim Traoré.

On ignore la durée de cette entrevue, qui aurait notamment abordé la question de « la réconciliation dans la sous-région », selon les termes d'un communiqué de la présidence burkinabè.

**« Guillaume Soro cherche des appuis » pour retourner en Côte d'Ivoire**

Comme à Niamey, Guillaume



Soro, réitère ses remerciements à son hôte : « Comme je me plais à le dire, c'est saisissant de voir que je peux fouler à nouveau le

sol du Burkina Faso grâce à un gouvernement militaire. Là où un gouvernement prétendument démocratiquement ont refusé

de me reconnaître les droits du citoyen que je suis. »

Pourquoi cette visite auprès des autorités militaires du Burkina ? Et à quel titre ? « Guillaume Soro cherche des appuis et des conseils auprès des régimes militaires, afin de préparer son retour en Côte d'Ivoire, estime un diplomate ouest-africain, en poste à Abuja. Il adopte, poursuit cette source, la posture d'un révolutionnaire, qui veut retrouver une place sur l'échiquier politique pour la présidentielle de 2025 en Côte d'Ivoire ».

## CÔTE D'IVOIRE

# Tidjane Thiam candidat à la direction du PDCI-RDA

Ses concurrents à la présidence du PDCI sont Noël Bendjo et Maurice Guikahué, respectivement Vice-président et Secrétaire Exécutif du parti, Jean-Marc Yacé et Koumoué Moïse, respectivement ex-ministre de la Planification, ex-ministre de l'Economie et des Finances.

L'économiste ivoirien Tidjane Thiam brigue officiellement la succession de feu Henry Konan Bédié à la tête du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain.

Il a déposé son dossier au siège du parti situé dans la commune de Cocody à

Abidjan, ce qui en fait un potentiel candidat à l'élection présidentielle de 2025.

Ministre du Plan et du Développement de Côte d'Ivoire sous la présidence de Bédié, Tidjane Thiam connaît assez bien les sphères politiques et administratives du pays dont il a également



été DG du Bureau national d'études techniques et de développement. Son principal atout est toutefois sa longue expérience internationale de

l'économie et de la finance.

L'homme de 61 ans a été successivement associé chez McKinsey en France, respectivement Directeur de la stratégie et du développement et Directeur financier des assureurs Aviva et Prudential Plc, DG de Crédit Suisse, président du Conseil d'administration de la Rwanda Finance Ltd, et membre du conseil consultatif de l'Institut de la Banque mondiale. Il a également collaboré ou opéré au sein d'entités comme l'Africa Progress

Panel, l'Association of British Insurers et l'International Business Council du Forum économique mondial.

Ces dernières années, et même après son retour en Côte d'Ivoire en 2022, il a multiplié les sorties sur divers aspects du développement africain, notamment sur des sujets comme l'entrepreneuriat et la démographie. « Je suis candidat pour avoir le privilège de vous servir » a-t-il déclaré hier aux partisans PDCI-RDA.

## LIBERIA

# Trois questions sur la défaite de George Weah

Le président sortant a concédé sa défaite face à l'opposant Joseph Boakai, lors d'un scrutin dont l'issue démocratique est saluée par les observateurs. Les résultats publiés vendredi par la commission électorale, après des votes dans plus de 99% des bureaux, donnaient 50,89 % au vétéran de la politique Joseph Boakai, 78 ans, et 49,11 % à Weah de vingt ans son cadet. Mathias Hounkpè, politologue et directeur-pays de l'Ifes (Fondation internationale pour les systèmes électoraux) au Mali, se prononce dans les colonnes de notre confrère Le Point. Il revient sur les raisons de l'échec de George Weah à la tête du Liberia.

## La défaite de George Weah était-elle attendue ?

Etant donné l'évolution de la situation politique dans les démocraties de l'Afrique de l'Ouest ces dernières années, il faut déjà se réjouir de la concession de la victoire par le président Weah alors même que les résultats définitifs ne sont pas encore annoncés. Mieux, le président Weah vient de renouer avec les exemples du Bénin (avec le président Soglo en 1996),

du Ghana (avec le président Mahama en 2016), du Nigeria (avec Jonathan en 2015)... où des présidents sortants ont perdu les élections. En ce qui concerne la défaite du président Weah, ce n'était pas prévisible à 100 %.

Cependant, ceux qui suivent l'évolution de la situation politique au Liberia savaient que les résultats seraient, au minimum, serrés. Donc ce n'est pas vraiment une grande surprise, surtout après les résultats du premier tour

qui s'était déjà joué dans un mouchoir de poche (moins de 1 % de différence entre les deux) alors qu'en 2017, le candidat Weah devançait son challenger d'environ au moins 10 % au premier tour.

## Comment expliquer l'échec de son mandat alors que son arrivée au pouvoir avait suscité tellement d'espoirs ?

La défaite du président Weah peut s'expliquer principalement par le fait que malheureusement il n'a pas réussi à apporter des solutions aux défis structurels et sérieux auxquels le pays était confronté à son arrivée au pouvoir en 2017. Même s'il a fait des efforts, par exemple, dans le domaine des infrastructures, il n'a pas réussi à convaincre en ce qui concerne la lutte contre la corruption, la mauvaise gouvernance, le chômage, surtout chez les jeunes. Il s'agit

également du sentiment qu'a une partie des Libériens que le président Weah ne s'occupait pas à 100 % des problèmes du pays. Par exemple, lorsqu'on le voit s'investir dans la production musicale, dans des activités religieuses et le temps qu'il a passé en dehors du pays pour aller assister à des événements sportifs.

## Quels sont les défis qui attendent le prochain président et peut-il réussir là où Weah a échoué ?

M. Boakai, qui sera certainement proclamé président de la République du Liberia dans les jours à venir, va gouverner un pays quasiment divisé en deux. Ceci constitue à mon avis son premier défi le plus important. La Sierra Leone à côté, où les résultats des élections étaient aussi serrés en 2018, a montré lors des élections cette année que ce défi mérite d'être pris très au sérieux. Le

deuxième défi est lié au fait que M. Boakai a été pendant 12 ans (de 2006 à 2018) vice-président du Liberia pendant les deux mandats de Mme la Présidente Johnson Sirleaf. Il est par conséquent important qu'il se donne les moyens de s'attaquer à trouver des solutions nouvelles, voire innovantes. Le bientôt président Boakai aura donc très rapidement besoin de montrer à ses compatriotes qu'il gouvernera autrement (et peut-être aussi qu'il ne consacra pas du temps à la recherche d'une sorte de vengeance). Enfin, les défis anciens – la corruption, la mauvaise gouvernance, le chômage des jeunes... – demeurent préoccupants et devraient faire l'objet d'attention particulière de sa part.

SOMMET AFIS DE LOMÉ

# Ecobank et African Guarantee Fund signent un accord de 200 millions de dollars

Ecobank, le groupe bancaire panafricain basé à Lomé, bénéficiera d'un soutien supplémentaire de l'African Guarantee Fund (AGF) pour renforcer son appui aux PME africaines. Les deux acteurs ont signé dans la capitale togolaise, un accord de partage des risques d'une valeur de 200 millions de dollars pour stimuler la croissance économique en Afrique. Cet accord, conclu en marge du sommet sur les industries financières (Africa Financial Industry Summit - AFIS), vise notamment à soutenir les entreprises du continent, en mettant l'accent sur les PME dirigées par des femmes et les projets verts.

Cette entente marque un renforcement de la collaboration entre Ecobank et AGF. En effet, le Fonds de garantie panafricain avait initialement fourni en 2013 une garantie pour sept pays avec un portefeuille garanti total de 50 millions de dollars. Cette garantie est passée, en 2018, à 14 pays, entraînant des décaissements cumulés de 230 millions de dollars depuis lors.

« Notre partenariat renforcé avec l'African Guarantee Fund marque une étape importante dans notre engagement à

soutenir les PME à travers l'Afrique en leur proposant des financements abordables. Grâce à ce partenariat, nous prenons des mesures audacieuses pour améliorer le financement vert et le financement des entreprises dirigées par des femmes », s'est félicité Jeremy Awori, directeur général du Groupe Ecobank. « Ce faisant, nous visons à éliminer les exigences rigoureuses et restrictives en matière de garanties, qui entravent particulièrement l'accès au crédit des entreprises dirigées par des femmes. »

Le nouveau partenariat couvre



désormais 27 pays au sein du réseau africain d'Ecobank, offrant une couverture de 50 % pour les PME éligibles sur l'ensemble de ces marchés cibles, indique-t-on. En unissant ainsi leurs forces, les deux institutions veulent relever les défis d'accès au financement auxquels sont confrontées les PME en Afrique. De fait, les points clés de cet accord incluent une couverture de garantie améliorée à 75 % pour le

financement des entreprises dirigées par des femmes et des projets verts, une augmentation significative de la capacité de prêt d'Ecobank pour les PME, et l'atténuation des risques de crédit associés aux prêts aux PME. Cette collaboration favorisera l'inclusion financière en dirigeant les fonds vers des entreprises, y compris celles situées dans des zones mal desservies, contribuant ainsi à la croissance économique,

à la création d'emplois et au développement durable en Afrique subsaharienne.

« Ce partenariat catalysera près d'un milliard de dollars de financement pour les PME, qui sont les véritables moteurs de la croissance des économies africaines. », a indiqué pour sa part, Jules Ngankam, directeur général du groupe African Guarantee Fund, saluant la collaboration entre ces deux institutions, en marge de la rencontre de Lomé.

Les pays couverts par ce partenariat sont : le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Sud-Soudan, la Tanzanie, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.

BANQUE

## Afreximbank appuie Vista dans le rachat d'Orabank

La troisième Foire commerciale intra (IAF 2023) a été entre autres marquée par la signature d'une convention de prêt entre Afreximbank et le Groupe Vista. L'objectif est d'accompagner ce dernier dans le rachat de la multinationale bancaire Oragroup, holding d'Orabank.

Plus de 166 milliards FCFA, c'est le montant alloué au groupe du Burkinabé Simon Tiemtoré pour aider à l'acquisition de 61,4% du groupe bancaire basé à Lomé. Selon le confrère Kori Actu, ce financement est scindé en deux tranches : 92 milliards FCA pour Ora SPV, le véhicule spécial créé par le groupe Vista pour l'acquisition de parts dans Oragroup puis de 74 milliards FCFA, conclue avec ADI SVP/Vista Bank qui sera déployée au Burkina-Faso.

Afreximbank entend accompagner le Groupe Vista dans sa stratégie d'expansion, qui vise à terme, une présence dans 25 pays africains. Vista mise sur le financement du commerce intra-africain.

Le financement d'Afreximbank vient à la suite de celui de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour la même cause.

### Des détails sur l'opération

Le groupe Vista propriétaire de Vista bank a annoncé jeudi 10 août 2023 par un communiqué de presse, qu'il s'est offert Oragroup, après la conclusion d'un accord de rachat avec ECP, BIO, DEG, Proparco et Envol Afrique sous réserve des autorisations réglementaires.

Ainsi il devient nouvel actionnaire majoritaire à 61,4 % d'Oragroup SA, la holding d'Orabank dont le siège est à Lomé et des filiales installées dans 12 pays d'Afrique occidentale et centrale à savoir



: Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Tchad, Gabon, Mauritanie.

En effet, cette opération tient de l'ambition du groupe Vista de devenir d'ici 2025-2026, un groupe panafricain de 1er plan (100% de l'UEMOA, 50% de la ZMAO, 35% de la CEMAC) opérant dans 25 pays avec un large éventail de clients avec des offres conçues avec soin afin de promouvoir

l'inclusion financière, le commerce et les échanges intra-africains. Ceci permettra de bâtir un groupe bancaire et d'assurance intégré et efficace, capable de fournir des offres innovantes répondant aux besoins de sa clientèle. Avec Oragroup, le groupe Vista sera opérationnel dans 16 pays avec plus de 270 agences et représentant un total d'actifs combinés de plus de 5 995 milliards FCFA.



Récépissé No 0546/31/05/16/  
HAAC

Djidjolié - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication  
Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

Rédacteur en chef  
Nicolas EDORH

Rédaction  
Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINO

Infographie  
La Nouvelle Tribune

Impression  
SDR

Tirage  
2.500 exemplaires

18ème

22 NOV  
03 DEC  
2023

# FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

*Foire de toutes les opportunités*



**THÈME:**

***“Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux”***



CENTRE TOGOLAIS  
DES EXPOSITIONS  
ET FOIRES DE LOME



(+228) 91 20 70 70  
99 20 70 70  
79 50 0000



CETEF.TG

